

BELGIAN FOREIGN MINISTRY

Karel De Gucht, Ministre belge des affaires étrangères

L'année écoulée

Rétablir la confiance en l'OSCE et sa crédibilité

Le Ministre belge des affaires étrangères, Karel De Gucht, Président en exercice de l'OSCE en 2006, a déclaré que l'année avait été une année de « navigation relativement calme et prudente le long de côtes bien cartographiées et autour de récifs bien connus ». Au cours d'une récente allocution devant les États participants, il a ajouté que les « récifs peuvent être traîtres et la mer peut devenir agitée presque sans prévenir » et appelé les dirigeants politiques à assumer leurs responsabilités en aidant à résoudre les « conflits gelés », qui menacent d'éclater à tout moment. Commentant l'ambitieux agenda à Bruxelles, il a déclaré que la priorité de la Présidence belge était de rétablir la confiance en l'OSCE en tant qu'instrument efficace pour la paix et la stabilité en Europe. Des extraits des observations du Ministre De Gucht sont repris ci-après.

PAR LE PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE, KAREL DE GUCHT

Notre présidence touche désormais à sa fin et, alors que nous nous approchons de la réunion du Conseil ministériel, je ne tenterai pas de tirer ici un bilan préliminaire de nos activités. Je ne ferai qu'aborder nos principaux objectifs pour Bruxelles et l'ambitieux agenda que nous nous sommes collectivement fixés.

Les années qui ont précédé la réunion du Conseil

ministériel à Ljubljana en décembre 2005 ont été difficiles et entourées de doutes croissants quant à la viabilité et même la raison d'être de l'OSCE. Ljubljana a contribué à éclaircir l'atmosphère. Mais les questions fondamentales sous-jacentes menaçant de créer de nouvelles lignes de division en Europe subsistent toujours. Il conviendrait de les résoudre.

C'est la raison pour laquelle, en 2006, notre principale tâche a consisté à rétablir la confiance en l'OSCE en tant qu'instrument efficace pour la paix et la stabilité dans l'Europe tout entière par la coopération et la diplomatie préventive et par des initiatives visant à promouvoir le développement économique, le respect des droits de l'homme et les institutions démocratiques.

Certes, il existe d'autres institutions actives dans ces divers domaines, qui prétendent toutes coopérer entre elles et qui le font effectivement dans une large mesure. Mais l'OSCE est unique, non pas tellement par son approche transdimensionnelle que par sa composition, qui s'étend au-delà des confins traditionnels de l'Europe en termes aussi bien géographiques que culturels.

L'OSCE a été créée à l'origine en tant que Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour y atténuer les conséquences de la confrontation idéologique. Puis, en 1990, la Charte de Paris pour une nouvelle Europe a marqué la renaissance du continent sur la base de valeurs et de principes démocratiques communs.

Aujourd'hui, l'Organisation a pour mission à la fois de donner une expression concrète à ces valeurs et principes — la « bonne gouvernance » — et de gérer la diversité au sein d'un vaste groupe de pays. Ces derniers ne sont pas, comme les membres initiaux de l'Union européenne, liés par un passé et un patrimoine culturel communs, mais par les tribulations d'une histoire souvent tragique.

Ce qui nous a réunis à la suite de la Charte de Paris et de la dissolution de l'URSS n'est pas tant le passé qu'un ensemble de normes, de principes et d'engagements que nous avons adoptés d'un commun accord pour nous mener ensemble vers le XXI^e siècle. Ces principes sont la pierre angulaire sur laquelle nous avons forgé un sens commun — et même un nouveau sens — de l'objectif commun. Aucune organisation ne peut vivre, voire prospérer, sans un tel contrat.

C'est dans cet esprit et compte tenu du rapport publié en 2005 par le Groupe de personnes éminentes que la Présidence belge entend s'acquitter, avec l'aide de tous les États participants, du mandat qui nous a été confié à Ljubljana sur le « renforcement de l'efficacité de l'OSCE ».

Notre objectif n'est pas seulement d'adopter un certain nombre de mesures pratiques qui, bien qu'utiles, n'auraient qu'une incidence limitée sur le fonctionnement politique — et j'insiste ici sur le terme « politique » — de l'Organisation. Il n'entre pas non plus dans nos intentions de réformer les institutions et les mécanismes éprouvés de l'OSCE pour le plaisir de la réforme ou en tant que succédané de l'action. Nous ne voyons pas non plus l'intérêt d'un simple remaniement bureaucratique, même s'il y a incontestablement matière à amélioration.

Aspect plus important, le but de l'exercice est de tourner la page des doutes et des récriminations réciproques du passé afin de rétablir la confiance, la crédibilité politique et un sens de l'objectif commun au sein de l'Organisation.

Le travail sur les décisions soumises à l'examen des Ministres des affaires étrangères qui se réuniront à Bruxelles a débuté. Ces décisions seront, je l'espère, guidées par un sens de la vision et de la responsabilité vis-à-vis de l'acquis de l'OSCE et des principes et engagements que nous nous sommes librement fixés en tant qu'États participants et en tant que pays individuels.

Passant à présent à un thème lié à l'avenir de l'OSCE, à savoir l'observation des élections et le rapport du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à ce sujet, comme demandé à Ljubljana, je n'ai nul besoin de souligner une fois de plus l'importance déterminante de cette question pour chacun de nous et pour une organisation qui a bâti sa réputation sur l'établissement et le renforcement d'institutions démocratiques. L'observation internationale de processus électoraux est essentielle pour la crédibilité et la légitimité d'un processus qui est à la base de toute forme de régime démocratique.

Bruxelles pourrait être l'endroit approprié pour conclure l'exercice de Ljubljana sur le renforcement de l'efficacité de l'OSCE par une vive réaffirmation des principes et des engagements qui nous unissent de longue date individuellement et collectivement en tant qu'États participants attachés à des élections libres, équitables et transparentes.

CRISES NON RÉSOLUES

À la suite des bouleversements cataclysmiques que l'Europe a connus ces 15 dernières années, on ne peut que se réjouir de pouvoir affirmer que la région de l'OSCE semble être généralement en paix. Toutefois, la marée descendante de la violence a laissé, ici et là, un certain nombre de petits îlots de crises non résolues où la violence latente menace de déclencher de nouvelles éruptions à tout moment. La question des « conflits gelés » nous rappelle que la paix n'est pas quelque chose d'acquis une fois pour toutes et qu'il convient d'y travailler jour après jour.

Cette Présidence s'est attachée — comme celles qui l'ont précédée — à promouvoir le progrès par l'intermédiaire de ses bons offices chaque fois que l'occasion lui en était donnée, en s'appuyant sur les instruments diplomatiques et les atouts de terrain que l'OSCE a développés au fil des années. La Présidence s'y est employée, nous le constatons à regret, en grande partie, sans obtenir de résultats notables.

À certains égards, les espoirs placés dans une percée décisive, par exemple, au Haut-Karabakh ont été déçus. Les tensions dans le Caucase du Sud restent vives et même alarmantes. Les négociations sur le conflit transnistrien sont dans l'impasse.

Des perspectives encourageantes existent néanmoins partout. Aujourd'hui, tous les éléments d'un règlement sont sur la table. Ce dont nous avons besoin à ce stade c'est de l'expression d'une volonté politique. Dès lors, j'appelle les personnes occupant des postes à responsabilités politiques dans les pays concernés à faire preuve de

clairvoyance et à s'acquitter de leurs responsabilités.

A l'évidence, la Présidence ne se fait pas d'illusions quant à sa capacité à tout régler à Bruxelles. Elle souhaite toutefois que les autorités politiques des parties s'engagent à faire le maximum pour relancer le processus des négociations et parvenir à une solution. Je pense en particulier au conflit transnistrien. La Présidence a émis des idées précises. Elle a invité les parties concernées à nouer le dialogue. C'est à ces dernières de saisir cette occasion.

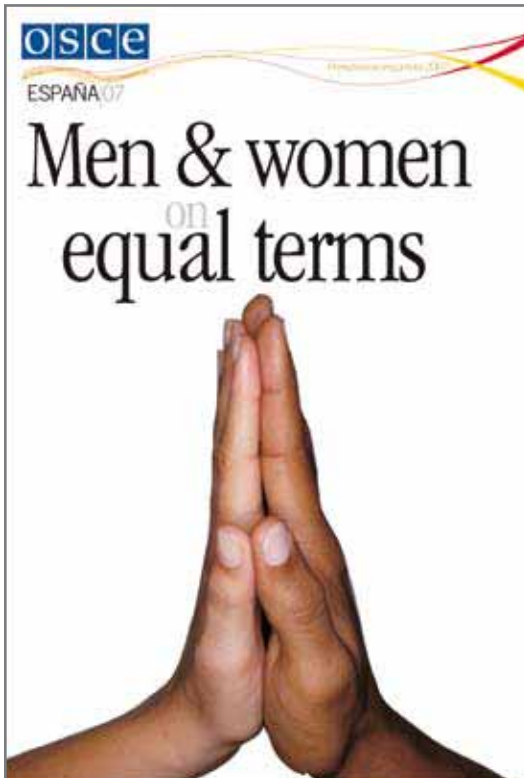
Est-il concevable, pour ne pas dire tolérable, que, 15 ans plus tard, les conflits gelés en sont toujours au même point, c'est-à-dire gelés ? Est-il justifiable que cette stagnation mène à la paralysie de la dimension sécuritaire tout entière de l'OSCE ? Cette situation porte atteinte à la crédibilité générale de notre Organisation. Mais surtout, elle est néfaste pour les pays concernés et leurs habitants, qui continuent d'en payer le prix. Bruxelles ne doit pas être le lieu de confrontations stériles.

Comme chacun le sait, la paix, la sécurité et la coopération sont les priorités centrales de l'OSCE. Mais l'OSCE représente également une vision à long terme. Il ne s'agit pas tant de bâtir un avenir commun au sens strict du terme que de forger un concept commun d'une Europe élargie dans laquelle la dimension humaine est au cœur de l'organisation politique de la société.

La quatorzième Réunion du Conseil ministériel offrira l'occasion de donner une expression politique à un certain nombre de questions sur lesquelles la présidence a souhaité axer son attention tout au long de l'année, à savoir la tolérance et la compréhension mutuelles, la protection des défenseurs des droits de l'homme, les mesures pour lutter contre la traite des êtres humains et, bien sûr, l'état de droit.

Pour terminer, je souhaite remercier les gouvernements et les délégations à Vienne ainsi que le Secrétaire général et les membres des institutions et missions de l'OSCE pour l'assistance et le soutien qu'ils ont apportés à la Présidence.

Le fait est que, sans l'OSCE, l'Europe ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est devenue : un continent réunifié et un continent en paix avec lui-même. Puissent les réalisations d'hier nous inspirer dans nos efforts visant à faire en sorte que demain soit digne des aspirations de nos citoyens.



C'est au tour de l'Espagne

Préserver un sens de l'objectif commun

Un pragmatisme ciblé plutôt qu'une vaste révolution : voilà ce qui devrait caractériser la Présidence espagnole de l'OSCE le 1er janvier 2007. L'accent sera mis sur la lutte contre le terrorisme, la dégradation des sols et les ressources en eau, ainsi que sur la promotion de la diversité et de la participation à des sociétés pluralistes — thèmes qui font tous appel à l'expérience de l'Espagne et à sa position géostratégique. Le Ministre des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos, le futur Président en exercice, a rencontré le porte-parole de l'OSCE Martin Nesirky dans le palais de Santa Cruz (XVIIe siècle), où est installé le Ministère espagnol des affaires étrangères à Madrid afin de discuter des priorités de l'Espagne pour l'année à venir.

Martin Nesirky : Pourquoi l'Espagne souhaitait-elle assumer la Présidence de l'OSCE ?

Le Ministre des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos : Lorsque le gouvernement actuel a pris ses fonctions, nous étions conscients – disons – de cette anomalie flagrante : l'Espagne, un des membres de l'OSCE les plus influents et internationalement actifs, n'avait jamais assumé la responsabilité de la Présidence de l'Organisation.

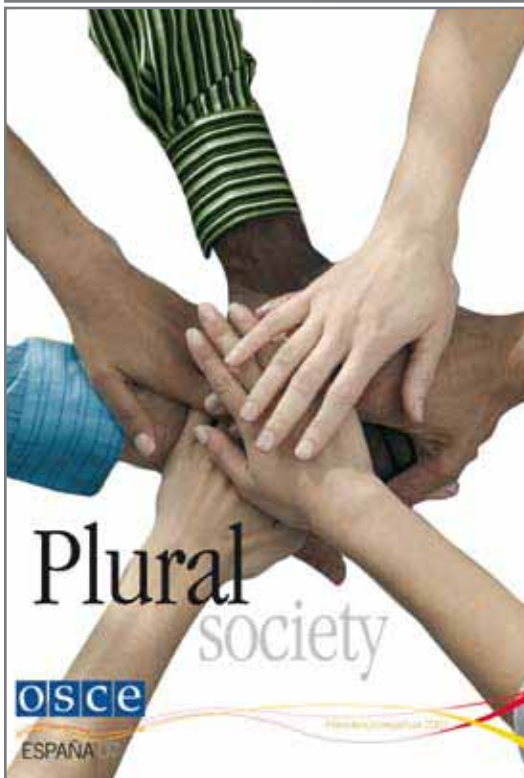
L'Espagne a toujours, il est vrai, participé activement à toutes les politiques de l'OSCE et a bien sûr toujours été incontestablement engagée vis-à-vis des buts et objectifs de l'Organisation. Je me souviens encore de l'importance de l'Acte final d'Helsinki pour mon pays, ainsi que des réunions d'examen de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), tenues à Madrid en 1983. Dans ce contexte, j'estime qu'il est paradoxal que l'Espagne n'a jamais eu la responsabilité de diriger cette Organisation.

Permettez-moi aussi de souligner que l'Espagne considère le dialogue et la coopération comme des instruments essentiels à un développement méthodique des relations internationales et de la promotion d'un multilatéralisme efficace.

Qu'apportera, selon vous, l'Espagne à la Présidence de l'OSCE ?

L'OSCE est une organisation dont les membres devraient sentir qu'ils ont les mêmes droits et sont liés par les mêmes obligations et, pour ainsi dire, les mêmes règles d'engagement. La Présidence espagnole apportera son propre dynamisme politique, comme l'ont fait les présidences précédentes, pour aider l'Organisation à s'adapter aux nouveaux défis du XXIe siècle. J'espère que le processus de réforme visant à renforcer l'efficacité de l'OSCE pourra être achevé sous la Présidence belge pour qu'en 2007, nous puissions commencer à diriger une organisation qui soit mieux préparée à atteindre ses objectifs. Si, pour une raison quelconque, certaines tâches restent en suspens après la réunion du Conseil ministériel de Bruxelles, nous nous emploierons à les mener à bien.

La Présidence espagnole peut également apporter une plus grande sensibilité à toutes les questions concernant les pays de Méditerranée méridionale. Lorsque nous parlons de sécurité et de coopération en





Le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos : « Nous devrions nous efforcer de rétablir l'esprit de communication que nous avons jadis.

Europe, nous ne devrions pas ignorer la situation de nos voisins méditerranéens. Les questions méditerranéennes devraient être placées au cœur même de notre agenda. Le principe de l'OSCE concernant l'indivisibilité de la sécurité devrait être pleinement appliqué à nos partenaires pour la coopération.

Avec son point de vue, et sa « personnalité » spécifique, l'Espagne contribuera aux objectifs de paix et de sécurité, qui sont au cœur des activités de l'OSCE. Nous nous efforcerons de renforcer le rôle de l'Organisation en tant qu'enceinte de dialogue et de coopération pour éviter les conflits et les affrontements idéologiques que nous avons connus dans le passé. Nous ferons de notre mieux pour préserver ce qui fait la spécificité de l'OSCE et lui donner un sens véritable : l'observation des élections, la promotion des droits de l'homme et toute la gamme des questions qui apportent une valeur ajoutée à l'OSCE.

En poussant notre réflexion un peu plus loin – quel est le rôle de l'OSCE, selon l'Espagne ?

Le rôle de l'OSCE consiste à maintenir et à promouvoir la stabilité et la sécurité. Dans le même temps, nous devrions nous employer à défendre nos valeurs et nos principes. Nos convictions démocratiques, notre engagement vis-à-vis de la primauté du droit, et la

protection des droits de l'homme doivent être visibles dans tous nos domaines d'activité. Ils constituent ce qu'on pourrait appeler notre identité véritable, la spécificité de notre monde commun. Ils sont à la base de la nature même de l'Organisation. Ces éléments expliquent pourquoi l'OSCE a été une présence extrêmement positive dans divers pays et dans diverses crises, pourquoi elle jouit d'un prestige mondial, et pourquoi son rôle dans l'architecture internationale actuelle est reconnu. Et les possibilités du mandat spécifique de l'OSCE peuvent être encore développées.

Pensez-vous, néanmoins, que l'OSCE est toujours pertinente, étant donné qu'il y a d'autres acteurs importants ?

Bien sûr, elle est pertinente. Elle l'est extrêmement, comme nous l'avons récemment vu en Géorgie. Il existe d'autres exemples, à savoir l'Ukraine, le Kosovo et les Balkans occidentaux.

Dans le même temps, nous restons confrontés à plusieurs situations graves où cette Organisation de 56 Etats devrait poursuivre son objectif clair qui consiste à promouvoir et à garantir la paix, la sécurité et la coopération par le dialogue. Les activités de l'OSCE ont donné des résultats excellents dans de nombreux domaines et je suis sûr que bien plus encore peut être réalisé dans les années à venir. Par exemple, tant que les missions de terrain de l'OSCE sont nécessaires dans certains pays, l'Organisation aura un rôle important à jouer.

Voilà pour les atouts. Quelles sont, selon vous, les faiblesses de l'OSCE ?

J'estime que nous devons préserver un sens de l'objectif commun parmi les Etats participants pour pouvoir tous être fiers de faire partie de l'OSCE. Il nous faut développer un sens plus élevé de l'auto-estime à l'égard des réalisations de la CSCE visant à contribuer à mettre fin à la guerre froide et à l'égard de nos réalisations actuelles. Nous devrions essayer de restaurer l'esprit communautaire que nous avons jadis — l'esprit du partage des mêmes objectifs, l'esprit de participation et d'engagement, ainsi que celui du respect des sensibilités et problèmes de chacun.

Lors des récentes réunions du Conseil ministériel de l'OSCE, nous n'avons pas été en mesure de nous mettre d'accord sur certains textes, et l'absence de déclaration finale a suscité un sentiment d'échec. Cela est étrange. Nous faisons tous partie de cette Organisation. Il nous faut travailler ensemble et examiner tout moyen d'améliorer la compréhension mutuelle. Mettons donc un accent sur les aspects positifs et non sur la création de divisions.

Quelles sont les priorités de l'Espagne pour l'année à venir et pourquoi ?

Tout d'abord, il y a l'agenda traditionnel de l'OSCE qui sera poursuivi comme à l'accoutumée. La Présidence espagnole sera ouverte et ne mettra pas l'accent uniquement sur la mise en œuvre de l'agenda des réformes.

Cela dit, la paix et la sécurité ainsi que la lutte contre le terrorisme figureront en très bonne place parmi les priorités de l'Espagne.

Dans le domaine économique, nous mettrons l'accent sur les préoccupations concernant l'environnement, la dégradation des sols et des terres, ainsi que la gestion des eaux. Chacun devrait comprendre que ces questions constituent une menace sérieuse à notre sécurité commune.

Nous souhaiterions aussi insister sur « l'Alliance des civilisations », une initiative soutenue par les Nations Unies. Nous pensons qu'elle peut constituer une bonne plate-forme pour encourager le respect mutuel dans l'espace de l'OSCE, qui regroupe une diversité de sociétés, de religions, de cultures et d'histoires.

Concernant la dimension humaine, nous aimerions garder les trois représentants personnels sur la tolérance et la non-discrimination. Nous sommes favorables à une conférence de suivi sur l'antisémitisme et la lutte contre toute autre forme d'intolérance, et nous sommes

également prêts à tenir une conférence sur « l'islamophobie », qui, selon moi, est importante et devrait figurer à l'ordre du jour international.

Une année suffit-elle pour mettre en pratique ces priorités ?

Une année est un laps de temps raisonnable pour développer un programme cohérent d'activités et examiner certaines questions difficiles. Par exemple, il est possible d'engager un dialogue avec les parties concernées par un conflit particulier et les représentants des communautés locales, facilitant ainsi la tâche de l'OSCE. Le rôle du Secrétariat est vital à cet égard, dans la mesure où il assure la continuité et la cohérence entre les présidences successives.

Quel est, selon vous, le plus grand défi que l'Espagne aura à relever dans le cadre de sa Présidence en 2007 ?

Je pense qu'adapter l'OSCE aux défis du XXI^e siècle est une lourde responsabilité. Cela signifie que nous devrions tous travailler ensemble comme une famille puisque nous avons à faire face aux mêmes menaces et aux mêmes défis. Aussi, nous avons besoin d'un agenda positif qui encourage la coopération parmi les États participants, qu'il s'agisse de processus électoraux, de la protection des droits de l'homme ou de la protection de l'environnement. Les membres de l'OSCE devraient tous être en mesure de participer à ce processus sur un pied d'égalité. Les États participants ne sont pas classés en catégories différentes et chacun devrait être en mesure de résoudre ses difficultés de la même manière.

Comment voyez-vous le rôle des partenaires méditerranéens ?

Comme je l'ai déjà mentionné, il est étrange de parler de sécurité et de coopération en Europe et de ne pas être activement engagé dans la coopération avec nos voisins méditerranéens. Cela n'a aucun sens. Il faudrait renforcer le statut de ces pays.

Après tout, d'où viennent aujourd'hui les principales menaces pour la sécurité en Europe ? Nous parlons de terrorisme, d'immigration, de démographie, de défis culturels. Aussi, je ne comprends pas pourquoi seuls quelques tats méditerranéens sont invités [à prendre part aux activités de l'OSCE].

Cela doit changer. Nous ne devrions pas oublier que les pays méditerranéens et l'OSCE ont noué des relations depuis le début : l'Acte final d'Helsinki comprenait un

chapitre sur la Méditerranée. A l'heure actuelle, toutefois, ces partenaires ont une capacité limitée à prendre la parole et à faire entendre leurs voix.

Bien sûr, je ne pense pas faire la révolution dans l'Organisation, mais il nous faut commencer un nouveau processus dans lequel nous pouvons renforcer cette coopération afin que nos partenaires méditerranéens puissent participer à autant d'initiatives de l'OSCE que possible pour le bénéfice de l'OSCE et de la sécurité régionale.

Puisque l'Espagne est l'un des deux coorganisateur de « l'Alliance des civilisations », qu'espérez-vous obtenir dans ce domaine au cours de votre Présidence ?

Nous souhaiterions promouvoir le développement de l'Alliance dès que nous assumerons la Présidence de l'OSCE. Nous devrions analyser comment l'OSCE peut contribuer à cette initiative à la lumière des résultats du Groupe de haut niveau de l'Alliance. Je crois que l'OSCE est bien placée pour apporter une contribution dans ce domaine.

Quel est votre point de vue sur le nombre d'Espagnols membres du personnel de l'OSCE, notamment sur le terrain. Pas assez nombreux, trop nombreux ?

Eh bien, trop peu nombreux, l'Espagne est la huitième économie du monde et elle a participé activement aux développements intéressant l'OSCE dès le tout début. Il est regrettable que nous n'ayons pas davantage de ressortissants espagnols travaillant à l'OSCE. Nous devons vraiment être bien plus présents dans les missions de terrain. Pour ne citer qu'un exemple, le premier chef de mission espagnol est l'Ambassadeur Jorge Fuentes, qui a été nommé à ce poste en Croatie en 2005. Imaginez-vous, après tant d'années ! Notre pays dispose d'une expérience considérable et de nombreux talents et pourtant seuls 2,1 pour cent du personnel de l'OSCE sont espagnols. On devrait s'attendre à quelques améliorations dans ce domaine.

L'Espagne encourage-t-elle les détachements en tant que mécanisme de l'OSCE pour placer certaines personnes à certains postes ?

Oui, nous encourageons les détachements, mais nous avons besoin de travailler et d'interagir plus étroitement avec les institutions de l'OSCE pour remédier à la faiblesse du niveau actuel.

Rencontre avec le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé

depuis avril 2004 : Ministre des affaires étrangères

depuis mars 2004 : Parlementaire espagnol

1996–2003 : Représentant spécial de l'UE pour le processus de paix au Moyen-Orient

1996 : Ambassadeur d'Espagne en Israël

1993–1996 : Directeur général de la politique étrangère pour l'Afrique et le Moyen-Orient

1991–1993 : Directeur général de l'Institut pour la coopération avec le monde arabe

1987–1991 : Directeur général adjoint pour l'Afrique du Nord

1984–1987 : Conseiller politique, Ambassade d'Espagne au Maroc

1979–1984 : Premier Secrétaire, puis Chargé d'affaires, ambassade d'Espagne en Yougoslavie

1974–1979 : Directeur ; Chef du Bureau de coordination pour l'Europe orientale, Ministère des affaires étrangères

Le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos est titulaire d'un diplôme universitaire en droit et en sciences politiques.